



LIBRARY of PARLIAMENT  
BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT

# ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

## TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Rapport XYg`U X]hYi fg`j`bXfdYbXUbs au bibliothécaire parlementaire	8
État de la situation financière	4
État des résultats	5
État du déficit	6
État des flux de trésorerie	7
Notes aux états financiers	8
Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	%

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Bibliothèque. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Bibliothèque sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Une évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* de la Bibliothèque, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et apporter les ajustements nécessaires.

À la demande de la direction, ces états financiers ont été vérifiés par KPMG s.r.l. qui a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de la Bibliothèque sans donner d'opinion du vérificateur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de la Bibliothèque en matière de rapports financiers.



**William R. Young**  
Bibliothécaire parlementaire  
Ottawa, Canada  
le 3 août 2011



**Lynn Potter**  
Dirigeante principale des finances



**KPMG s.r.l.**  
**Comptables agréés**  
Bureau 2000  
160, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K2P 2P8  
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)  
Copieur (613) 212-2896  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Au Bibliothécaire parlementaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Bibliothèque du Parlement, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Bibliothèque du Parlement au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de son déficit et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*KPMG s.r.l. / SENCRL*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 3 août 2011

Ottawa, Canada

## État de la situation financière

au 31 mars

(en dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u> Redressé (note 9)
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	1 574 292	1 441 985
Débiteurs et avances (note 4)	<u>182 936</u>	<u>191 666</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<u>1 757 228</u>	<u>1 633 651</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Stocks destinés à la revente	360 431	379 089
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>3 117 811</u>	<u>2 258 512</u>
<b>Total des actifs non financiers</b>	<u>3 478 242</u>	<u>2 637 601</u>
	<u>5 235 470</u>	<u>4 271 252</u>
<b>Passifs et Déficit</b>		
<b>Passifs</b>		
Créiteurs et charges à payer	1 757 228	1 633 651
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 815 280	1 761 201
Avantages sociaux futurs (note 6(b))	<u>5 966 654</u>	<u>5 676 940</u>
	9 539 162	9 071 792
<b>Déficit de la Bibliothèque du Parlement</b>	<u>(4 303 692)</u>	<u>(4 800 540)</u>
	<u>5 235 470</u>	<u>4 271 252</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**William R. Young**  
Bibliothécaire parlementaire  
Ottawa, Canada  
le 3 août 2011



**Lynn Potter**  
Dirigeante principale des finances

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**État des résultats**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Charges</b>		
Services d'information aux parlementaires	<b>42 424 215</b>	
Information recherche et analyse		24 045 415
Gestion des ressources d'information		11 461 638
Gouvernance et services administratifs	<b>10 669 311</b>	9 412 750
Diffusion de l'information au public		5 807 371
<b>Total des charges</b>	<b><u>53 093 526</u></b>	<b><u>50 727 174</u></b>
<b>Revenus</b>		
Services d'information aux parlementaires	<b>828 544</b>	
Diffusion de l'information au public		828 365
Gouvernance et services administratifs	<b>1 242</b>	1 903
<b>Total des revenus</b>	<b><u>829 786</u></b>	<b><u>830 268</u></b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b><u><u>52 263 740</u></u></b>	<b><u><u>49 896 906</u></u></b>

Information sectorielle (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**État du déficit**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
		Redressé (Note 9)
<b>Déficit de la Bibliothèque du Parlement, début de l'exercice</b>	<b>(4 800 540)</b>	(5 086 115)
Coût de fonctionnement net	<b>(52 263 740)</b>	(49 896 906)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	<b>41 752 049</b>	40 486 824
Variation des montants à recevoir du Trésor	<b>132 307</b>	(602 688)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 7(a))	<b>9 904 647</b>	10 063 603
Transfert d'actifs de TPSGC (note 5)	<b>971 585</b>	234 742
	<hr/>	<hr/>
<b>Déficit de la Bibliothèque du Parlement, fin de l'exercice</b>	<b><u>(4 303 692)</u></b>	<b><u>(4 800 540)</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	52 263 740	49 896 906
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(601 520)	(590 136)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	(3 711)	(90 024)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 7(a))	(9 904 647)	(10 063 603)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des débiteurs et avances	(8 730)	(850 018)
Diminution des charges payées d'avance		(4 485)
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	(18 658)	1 982
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(123 577)	1 452 706
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(54 079)	(129 261)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(289 714)	461 664
	<u>41 259 104</u>	<u>40 085 731</u>
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>		
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	492 945	401 093
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations</b>	<u>492 945</u>	<u>401 093</u>
<b>Encaisse nette fournie par le Trésor</b>	<u>41 752 049</u>	<u>40 486 824</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

Les présents états financiers renferment l'information financière relative à toutes les opérations contrôlées par la Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque).

La Bibliothèque a été créée officiellement par la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Les activités de la Bibliothèque peuvent être sommairement décrites comme suit :

**Services d'information aux parlementaires** - Offrir aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

**Gouvernance et services administratifs** - Les activités et les ressources qui permettent aux gestionnaires et aux employés de livrer les activités et programmes pour et au sujet du Parlement.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public en utilisant la présentation recommandée dans la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor - États financiers des ministères et des organismes.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- (a) *Autorisations parlementaires* – La Bibliothèque est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Bibliothèque ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.
- (b) *Encaisse nette fournie par le Trésor* – La Bibliothèque fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Bibliothèque est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Bibliothèque sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral..
- (c) *Montant à recevoir du Trésor* - Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Bibliothèque et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Bibliothèque a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) *Revenus* – Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- (e) *Charges* – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
  - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
  - ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### (f) *Avantages sociaux futurs*

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Bibliothèque au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Bibliothèque découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, la Bibliothèque n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) *Débiteurs et avances* - Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) *Stocks destinés à la revente* - Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

(i) *Opérations en devises* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

(j) *Immobilisations corporelles* – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Bibliothèque n'inscrit pas à l'actif les oeuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans

## **BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

### **2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

(k) *Collections* – Les collections de livres et de matériel de référence de la Bibliothèque sont imputées aux charges dans l'année d'acquisition. Durant l'exercice, la Bibliothèque a encouru 1 972 190\$ en dépenses pour la collection (2 078 845\$ en 2010).

(l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

La Bibliothèque reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Bibliothèque diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net	52 263 740	49 896 906
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(601 520)	(590 136)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(9 904 647)	(10 063 603)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(54 079)	(129 261)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(289 714)	461 664
Revenu non disponible pour dépenser	7 631	17 264
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	(18 658)	1 982
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	1 242	1 903
Perte sur la radiation des immobilisations corporelles	(3 711)	(90 024)
Autres ajustements	28 342	297 504
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	492 945	401 093
Diminution des charges payées d'avance		(4 485)
	<u>41 921 571</u>	<u>40 200 807</u>

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 10 - Dépenses de fonctionnement	38 096 000	36 133 000
Montants législatifs	4 948 977	4 877 430
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(1 123 406)	(809 623)
	<u>41 921 571</u>	<u>40 200 807</u>

**Notes aux états financiers**  
pour l'exercice terminé le 31 mars

**4. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et avances de la Bibliothèque :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Débiteurs des autres ministères et organismes	58 762	41 536
Débiteurs de l'extérieur	121 824	147 780
Avances aux employés	2 350	2 350
	<u>182 936</u>	<u>191 666</u>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénation et radiation	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénation et radiation	Solde de clôture	2011	2010
Matériel et outillage	420 269	42 123	4 192	458 200	221 183	89 009	2 775	307 417	150 783	199 086
Autre matériel	1 791 486	1 176 436		2 967 922	642 179	274 641		916 820	2 051 102	1 149 307
Matériel informatique	1 006 160	354 422	10 060	1 350 522	500 612	219 660	7 766	712 506	638 016	505 548
Logiciels	952 500	72 691		1 025 191	547 929	199 352		747 281	277 910	404 571
<b>Total</b>	<b>4 170 415</b>	<b>1 645 672</b>	<b>14 252</b>	<b>5 801 835</b>	<b>1 911 903</b>	<b>782 662</b>	<b>10 541</b>	<b>2 684 024</b>	<b>3 117 811</b>	<b>2 258 512</b>

Les acquisitions pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 incluent 1 152 729\$ en actifs qui ont été transférés de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC). Un amortissement cumulé de 181 142\$ a été comptabilisé sur ces actifs. La valeur nette du transfert de TPSGC s'élève à 971 585\$. La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, nette du montant comptabilisé sur le transfert d'actifs de TPSGC s'élève à 601 520\$ (2010 - 590 136\$).

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Avantages sociaux futurs

**(a) Prestations de retraite :** Les employés de la Bibliothèque participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que la Bibliothèque versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2010-2011, les charges s'élèvent à 3 474 182\$ (3 521 504\$ en 2009-2010), soit environ 1,9 fois (1,9 in 2009-2010) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

**(b) Indemnités de départ :** La Bibliothèque verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	5 676 940	6 138 604
Charge pour l'exercice	941 440	27 277
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(651 726)</u>	<u>(488 941)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u><u>5 966 654</u></u>	<u><u>5 676 940</u></u>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 7. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Bibliothèque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Bibliothèque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, la Bibliothèque a conclu une entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services relatifs aux technologies de l'information. En outre, au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

#### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux ainsi qu'aux cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de la Bibliothèque :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Installations	7 697 239	7 879 466
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et au régime de soins dentaires	<u>2 207 408</u>	<u>2 184 137</u>
<b>Total</b>	<b><u>9 904 647</u></b>	<b><u>10 063 603</u></b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye, d'émission des chèques et de traduction offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services reliés à l'entretien, aux pièces d'identités, aux transports et aux courriers offerts par le Sénat et par la Chambre des communes, ne sont pas inclus dans l'état des résultats de la Bibliothèque.

#### (b) Autres transactions entre apparentés :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en dollars)	
Créditeurs - autres ministères et organismes	355 229	700 389
Charges - autres ministères et organismes	6 534 697	6 697 185

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**Notes aux états financiers  
pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en dollars)

**8. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Bibliothèque. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	<b>2011</b>			<b>2010</b>
	<b>Services d'information aux Parlementaires</b>	<b>Gouvernance et services administratifs</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et avantages sociaux des employés	30 589 110	6 471 584	<b>37 060 694</b>	34 790 250
Installations	6 691 295	1 005 944	<b>7 697 239</b>	7 879 466
Services professionnels et spécialisés	1 410 894	1 919 069	<b>3 329 963</b>	2 879 498
Fournitures, équipements et approvisionnements	2 152 269	352 788	<b>2 505 057</b>	2 430 893
Communications, voyages et réinstallations	421 698	249 829	<b>671 527</b>	687 266
Amortissement des immobilisations corporelles	523 323	78 197	<b>601 520</b>	590 136
Coût des marchandises vendues	427 545		<b>427 545</b>	417 865
Réparations et entretien	11 319	320 039	<b>331 358</b>	392 286
Locations	4 051	239 417	<b>243 468</b>	309 052
Information	192 711	28 733	<b>221 444</b>	260 438
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		3 711	<b>3 711</b>	90 024
<b>Total des charges</b>	<b>42 424 215</b>	<b>10 669 311</b>	<b>53 093 526</b>	50 727 174
<b>Revenus</b>				
Ventes de biens et produits d'information - Entités externes	777 839		<b>777 839</b>	779 582
Ventes de biens et produits d'information - Autres ministères	50 705		<b>50 705</b>	48 783
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles		1 242	<b>1 242</b>	1 903
<b>Total des revenus</b>	<b>828 544</b>	<b>1 242</b>	<b>829 786</b>	830 268
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>41 595 671</b>	<b>10 668 069</b>	<b>52 263 740</b>	<b>49 896 906</b>

## Notes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. Adoption de nouvelles conventions comptables

La Bibliothèque a adopté la norme comptable du secteur public en utilisant la présentation recommandée dans la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor - États financiers des ministères et organismes, à compter de l'exercice 2010-2011. Le principal changement aux conventions comptables de la Bibliothèque découlant de l'adoption de la norme comptable du secteur public est la constatation des montants à recevoir du Trésor parmi les éléments d'actif dans l'état de la situation financière.

L'adoption des nouvelles conventions comptables est présentée de manière rétroactive. Le tableau ci-dessous montre les répercussions sur les comparatifs pour 2009-2010 :

	<b>2010 Avant rajustement</b>	<b>Répercussions des changements</b>	<b>2010 Après rajustement</b>
État de la situation financière:		(en dollars)	
Éléments d'actifs	2 829 267	1 441 985	4 271 252
Déficit de la Bibliothèque du Parlement	(6 242 525)	1 441 985	(4 800 540)

### 10. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

***Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers***

**Sommaire de l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers et plan d'action de la Bibliothèque du Parlement pour l'exercice 2010-2011**

## Avant-propos

Depuis l'entrée en vigueur de la *Politique sur le contrôle interne* de la Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque), le 9 novembre 2010, la Bibliothèque doit démontrer qu'elle prend des mesures pour assurer l'efficacité de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

En vertu de la politique, la Bibliothèque doit évaluer annuellement son système de CIRF, établir un plan d'action si des ajustements s'imposent, et annexer à la *Déclaration de responsabilité de la direction* un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action.

Un système efficace de CIRF doit viser la production d'états financiers fiables et donner l'assurance que :

- les transactions sont autorisées comme il se doit;
- les dossiers financiers sont tenus à jour;
- les actifs sont protégés contre les risques tels que le gaspillage, l'utilisation abusive, la perte, la fraude et la mauvaise gestion;
- les lois, les politiques et les règlements applicables sont respectés.

Il est important de noter que le système de CIRF n'est pas conçu pour éliminer tous les risques, mais pour les atténuer dans une mesure raisonnable par l'application de contrôles adaptés et proportionnels aux risques visés.

La tenue d'un système efficace de CIRF est un processus continu qui consiste à déterminer les risques et les contrôles connexes, à évaluer l'efficacité de ces derniers et à les rajuster au besoin, et à suivre le rendement aux fins de l'amélioration continue.

Le système de CIRF est conçu pour réduire les risques à un niveau raisonnable par l'application d'un processus de détermination des risques clés, d'évaluation de l'efficacité des contrôles connexes, et de rajustement s'il y a lieu.

## 1. Introduction

Le présent document fait partie de la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* de la Bibliothèque pour l'exercice 2010-2011. Comme l'exige la *Politique sur le contrôle interne* de la Bibliothèque, en vigueur depuis le 9 novembre 2010, le document présente pour la première fois des renseignements sommaires sur les mesures prises par la Bibliothèque pour établir des mécanismes efficaces de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF). On y trouve notamment le résumé des évaluations réalisées par la Bibliothèque en date du 31 mars 2011, dont les progrès, les résultats et les plans d'action connexes, ainsi que les principales données financières qui permettent de mettre en contexte l'environnement de contrôle propre à la Bibliothèque.

### 1.1 Pouvoirs, mandat et activités de programme

Il est possible d'obtenir des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de la Bibliothèque en consultant l'[Aperçu stratégique](#) de la Bibliothèque et le [Plan d'activités et de dépenses](#) de la Bibliothèque.

### Principales données financières

Voici les principales données financières pour l'exercice 2010-2011. On pourra se reporter aux états financiers vérifiés de la Bibliothèque, ainsi qu'aux notes sur les états financiers pour obtenir de plus amples renseignements.

- Dépenses totales : 53,1 M\$, dont 70 % en salaires.
- Recettes totales : 829,8 K\$, provenant principalement des ventes de la Boutique.
- Total de l'actif et du passif : 5,2 M\$ et 9,5 M\$ respectivement. Les immobilisations corporelles comptent pour 60 % de l'actif total et les comptes créditeurs et les charges à payer, pour 18 % du passif total.
- La Bibliothèque dispose de plusieurs systèmes informatiques essentiels pour ses activités et ses rapports financiers.

### 1.2 États financiers vérifiés

Les états financiers de la Bibliothèque sont vérifiés depuis 2007. Au cours des cinq dernières années, y compris en 2010-2011, ils ont été certifiés sans réserve.

### 1.3 Ententes de service pertinentes pour les états financiers

La Bibliothèque fait appel à d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers.

- TPSGC administre centralement le paiement des salaires et la gestion des locaux.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à la Bibliothèque les renseignements nécessaires pour calculer certaines charges à payer et provisions, par exemple, la charge accumulée liée aux indemnités de départ.
- La Chambre des communes assure les services de développement et de soutien des systèmes informatiques utilisés pour les rapports financiers.

## 1.4 Changements importants au cours de l'exercice 2010-2011

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, le nombre de codes d'activités de programme de la Bibliothèque est passé de quatre à deux. Ce changement se reflète dans la présentation des résultats par activité de programme dans les états financiers de 2010-2011. De même, les états financiers de 2010-2011 sont conformes aux nouvelles exigences de la NCCT 1.2, en vigueur depuis 2010-2011. La présentation des données de l'exercice précédent a été revue en conséquence.

Les autres changements apportés en 2010-2011 et pertinents pour les états financiers, comprennent l'évaluation et l'amélioration des mécanismes de CIRF de la Bibliothèque.

## 2. Environnement de contrôle de la Bibliothèque facilitant le CIRF

La Bibliothèque reconnaît qu'il est important que la haute direction donne l'exemple de sorte que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle à l'égard de l'efficacité du système de CIRF et qu'ils sont en mesure d'exercer efficacement leurs responsabilités à cet égard. La Bibliothèque a pour priorité de s'assurer que les risques sont bien gérés grâce à un environnement de contrôle adaptable, axé sur le risque et favorable à un processus continu d'amélioration et d'innovation.

### 2.1 Postes, rôles et responsabilités clés

Les membres ou les titulaires de principaux comités et poste clés de la Bibliothèque indiqués ci-dessous ont pour responsabilité d'assurer et d'examiner l'efficacité du système de CIRF.

**Bibliothécaire parlementaire (BP)** – À titre d'agent comptable, le BP assume la responsabilité générale et le leadership des mesures prises en vue d'assurer l'efficacité du système de contrôle interne. Dans ce rôle, il préside le Comité exécutif de la Bibliothèque.

**Dirigeant principal des finances (DPF)** – Le DPF de la Bibliothèque relève directement du BP et dirige la coordination, la cohérence et l'orientation de la conception et du maintien d'un système de CIRF efficace et intégré, incluant son évaluation annuelle.

**Chefs de service** – Les chefs de service de la Bibliothèque chargés d'administrer les programmes doivent assurer et examiner l'efficacité des aspects du système de CIRF dans le cadre de leur mandat.

**Comité exécutif de la Bibliothèque (CEB)** – À titre d'organisme décisionnel central de la Bibliothèque, le CEB révisé, approuve et surveille le profil de risque de l'organisation, ainsi que son système de contrôle interne, notamment l'évaluation et les plans d'action relatifs au système de CIRF.

### 2.2 Principales mesures prises par la Bibliothèque

L'environnement de contrôle de la Bibliothèque prévoit une série de mesures qui visent à aider le personnel en matière de gestion des risques par la sensibilisation, la transmission des outils et connaissances pertinents, ainsi que le perfectionnement. Voici quelques-unes de ces mesures :

- Établissement d'un code d'éthique et de valeurs;
- Mise à jour des descriptions de travail de l'agent principal, Services financiers, et du chef, Services financiers, pour y inclure des responsabilités en matière de CIRF;

- Élaboration d'ententes annuelles sur le rendement définissant clairement les responsabilités en matière de gestion financière de tous les dirigeants;
- Des programmes de formation et communication visant les principaux secteurs de la gestion financière;
- Adaptation des politiques à l'environnement de contrôle de la Bibliothèque;
- Mise à jour régulière de l'instrument de délégation des pouvoirs de signer des documents financiers;
- Documentation des principaux processus opérationnels et les risques et contrôles correspondants, qui facilitent la gestion et la supervision du système de CIRF.

### **3. Évaluation du système de CIRF de la Bibliothèque**

#### **3.1 Évaluation de base**

La firme KPMG a vérifié les états financiers de la Bibliothèque des cinq dernières années. Parallèlement, les cadres supérieurs se sont concentrés sur l'élaboration d'une méthode officielle de gestion et de maintien permanent du système de CIRF aux fins de l'amélioration continue.

Conformément à la *Politique sur le contrôle interne*, la Bibliothèque a entrepris en 2010-2011 de mettre en œuvre un plan d'évaluation pluriannuel fondé sur les risques et portant sur l'efficacité de la conception et de l'application du système de CIRF.

Que ce soit pour satisfaire aux exigences de la vérification fondée sur les contrôles ou de la *Politique sur le contrôle interne*, un système efficace de CIRF fournit l'assurance raisonnable que :

- les transactions sont autorisées comme il se doit;
- les dossiers financiers sont tenus comme il se doit;
- les actifs sont protégés;
- les lois, les politiques et les règlements applicables sont respectés.

Au fil du temps, la Bibliothèque doit notamment évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement de son système de CIRF afin d'en assurer la surveillance et l'amélioration continues.

Une *conception efficace* signifie que les principaux points de contrôle sont définis, consignés et mis en place et qu'ils sont adaptés aux risques (c'est-à-dire que les contrôles sont proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer) et que les mesures correctives sont adressées. Cela inclut la mise en correspondance des systèmes de TI et processus clés avec les principaux comptes par emplacement s'il y a lieu.

Un *fonctionnement efficace* signifie que les principaux contrôles ont été testés au cours d'une période déterminée et que toutes les mesures correctives requises ont été apportées.

Ces tests portent sur tous les contrôles de la Bibliothèque, dont ceux au niveau de l'organisation ou de l'entité dans son ensemble, des systèmes de TI en général et des processus opérationnels.

Le suivi continu signifie qu'une approche systématique et intégrée est en place et englobe l'évaluation périodique des risques et l'application de mesures correctives en temps utile.

### **3.2 Méthode d'évaluation à la Bibliothèque**

À la Bibliothèque, l'auto-évaluation est un examen systématique qui vise à fournir l'assurance sur l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Pour définir la portée de l'initiative pour 2010-2011, on a entrepris un exercice de planification et d'établissement de paramètre en vue d'identifier les processus opérationnels clés. Cet exercice a considéré les facteurs quantitatifs et qualitatifs. Les seuils d'importance relative des comptes aux états financiers et des unités ou processus opérationnels importants ont été fixés. D'autres secteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les contrôles internes en matière de rapports financiers, comme la vulnérabilité aux pertes attribuables à l'erreur ou à la fraude, la nature des comptes, etc., ont aussi été identifiés. Les assertions contenues dans les états financiers et les catégories de contrôles ont été documentées.

La Bibliothèque a identifié ses processus et sous-processus opérationnels clés en tenant compte des risques et de l'importance relative reliés aux assertions exprimées dans les états financiers. Les processus opérationnels clés recensés sont les suivants :

- rémunération;
- biens et services;
- Boutique;
- planification, budgétisation et prévisions;
- préparation des états financiers;
- sécurité de l'accès aux systèmes financiers.

### **4. Résultats de l'évaluation au 31 mars 2011**

En 2010-2011, la Bibliothèque a complété les activités suivantes pour chacun des processus et sous-processus :

- Détermination des responsables de processus et collecte d'information sur les processus opérationnels, risques et contrôles existants, y compris les politiques et procédures applicables;
- Mise en correspondance des processus opérationnels clés et détermination des risques connexes;
- Détermination des contrôles internes clés et adaptation des contrôles en fonction des risques;
- Élaboration de diagrammes de processus et de matrices des risques et des contrôles pour chaque processus et sous-processus;
- Validation de la documentation avec les responsables de processus;
- Achèvement des tests de conception par la revue de cheminement des processus et la vérification de deux ou trois transactions par processus ou sous-processus;
- Identification des mesures correctives nécessaires pour remédier aux lacunes ou aux problèmes de conception;

- Rapport des résultats de la position des contrôles internes clés en fonction des risques liés aux processus et des mesures correctives nécessaires.

La Bibliothèque a documenté son approche et les critères de détermination et d'évaluation des risques et contrôles clés en vue d'élaborer son plan d'action pluriannuel et de définir les besoins connexes en matière de mise en œuvre.

Aucune des lacunes recensées n'est suffisamment grave pour affaiblir de manière significative les contrôles internes en matière de rapports financiers.

Les résultats des tests de l'efficacité de la conception ont fait ressortir certains correctifs à apporter; certains l'ont été, d'autres font partie de plans de correction. Ils concernent les items suivants :

- Contrôle de l'accès aux systèmes financiers – Renforcement du contrôle de l'accès des utilisateurs et séparation des tâches.
- Biens et services – Conformité accrue du pouvoir d'engager des dépenses pour les collections et les ententes de collaboration.

## 5. Plan d'action de la Bibliothèque

Le plan d'action qui suit met en évidence les progrès qui seront accomplis par la Bibliothèque au terme de l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses contrôles clés :

	<u>Terminé</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>
<b><u>Étendue et planification</u></b>	✓		

<b><u>Contrôles des processus</u></b>	<u>Terminé</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>
<b><u>Documentation et identification des contrôles</u></b>			
Rémunération	✓		
Biens et services	✓		
Boutique	✓		
Planification, budgétisation et prévisions	✓		
Préparation des états financiers	✓		
Sécurité de l'accès aux systèmes financiers	✓		
<b><u>Test de la conception</u></b>			
Rémunération	✓		
Biens et services	✓		
Boutique	✓		
Planification, budgétisation et prévisions	✓		
Préparation des états financiers	✓		
Sécurité de l'accès aux systèmes financiers	✓		

<b><u>Contrôles des processus</u></b>	<b><u>Terminé</u></b>	<b><u>2011-2012</u></b>	<b><u>2012-2013</u></b>
<b><u>Test de l'efficacité opérationnelle</u></b>			
Rémunération		✓	
Biens et services		✓	
Boutique			✓
Planification, budgétisation et prévisions			✓
Préparation des états financiers			✓
Sécurité de l'accès aux systèmes financiers		✓	

<b><u>Contrôles généraux de TI</u></b>	<b><u>Terminé</u></b>	<b><u>2011-2012</u></b>	<b><u>2012-2013</u></b>
Documentation et identification des contrôles			✓
Test de la conception			✓
Test de l'efficacité opérationnelle			✓

<b><u>Contrôles au niveau de l'entité</u></b>	<b><u>Terminé</u></b>	<b><u>2011-2012</u></b>	<b><u>2012-2013</u></b>
Documentation et identification des contrôles			✓
Test de la conception			✓
Test de l'efficacité opérationnelle			✓

<b><u>Suivi</u></b>	<b><u>Terminé</u></b>	<b><u>2011-2012</u></b>	<b><u>2012-2013</u></b>
Suivi continu		✓	✓